

La communauté de communes de l'Arc mosellan joue la carte de l'incitation financière

Le Républicain Lorrain –



La communauté de communes de l'Arc mosellan souhaite faciliter les déplacements du quotidien de ses habitants. Photo archives Claude Di Giacomo

L'Arc mosellan a beau être un territoire parsemé de petites communes, il n'en demeure pas moins très convoité par les nouveaux arrivants et tous ceux souhaitant se rapprocher de la frontière. En témoignent la poussée démographique des dernières années et son corollaire : des axes routiers saturés matin et soir.

« Un besoin évident »

C'est dans ce contexte que la communauté de communes souhaite faciliter les déplacements du quotidien de ses habitants. « Plusieurs études sont en cours sur la question de la mobilité, mais le covoiturage apparaît comme un besoin évident », relève Pierre Tacconi, vice-président de la CCAM et maire de Guénange.

En attendant de construire (ou pas, l'avenir le dira) des parkings de covoiturage aux coûts conséquents, la collectivité veut actionner un levier relativement simple : indemniser les utilisateurs des services de covoiturage.